

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 AOUT 2022****Sont présents :**

Alain ABSCHIEDT, Françoise CLAUDE, Chantal DILLET, Frédéric LATRAYE, Dominique BREGNARD, Jean-Luc DUVAL, Joël MAIRE, Jean FELTER, Yoann GOLLER,

Sont excusés :

Nicole FERRY ayant donné procuration à Alain ABSCHIEDT
Sébastien BARTH ayant donné procuration à Frédéric LATRAYE

Est absent : Dominique BREGNARD

Est nommé secrétaire : Jean FELTER

- ORDRE DU JOUR**Taxe aménagement urbanisme**

Suite au passage au PLUI l'année dernière, la commune doit délibérer pour mettre en place une taxe d'aménagement d'urbanisme obligatoire. Le conseil a décidé de mettre le taux le plus bas soit 1%.

Délibération fêtes et cérémonies compte 6232

Il est demandé par la trésorerie de prendre une délibération afin de justifier les dépenses liées aux fêtes et cérémonies, de ce fait le conseil décide de délibérer dans ce sens.

Affouage 2021/2022

Les houppiers, taillis et petites grumes dans les parcelles 13 et 15 de la forêt communale ont été mis à la disposition de 12 foyers du village qui se sont déclarés "affouagistes". Le conseil municipal prend en compte le volume de bois de cette saison 2021-2022 et décide de fixer le montant de l'affouage à 120,00 €.

Création poste adjoint technique femme de ménage

Suite au départ de Mme LAMBERT qui ne renouvellera pas son contrat fin septembre, un poste d'adjoint technique sera créé pour une durée hebdomadaire de 3h00 à compter du 1^{er} octobre 2022.

Tarif location salle communale électricité

Le conseil a décidé de reporter ce point l'année prochaine.

Tarif location camping électricité

Le conseil a décidé de reporter ce point l'année prochaine.

Projet maison bourahla : choix devis LOISY ou LITAIZE

Le conseil a décidé de retenir l'entreprise LITAIZE à la majorité pour la démolition de la maison bourahla. (6 pour LITAIZE, 4 pour LOISY)

Divers

L'échafaudage qui était dans la maison BOURAHLA sera vendu à M. LATRAYE Frédéric pour un montant de 500 €.

Logement communal

Un logement de type F3 va se libérer fin septembre sur la commune pour une superficie de 91m². Pour plus de renseignements, merci de vous adresser en mairie.

Congés mairie

La mairie sera fermée du 15 août 2022 au 31 août 2022.





Boulangerie

En attendant la restauration de sa boulangerie, le boulanger sera installé à la salle communale à partir du 1^{er} septembre 2022.



Afin de pouvoir garder un village propre et agréable, nous vous remercions de votre diligence et de bien vouloir ramasser les excréments de vos chiens.

Bienvenue à :

Elyo, né le 2 juillet 2022, au foyer de Mme Chloé MANGENOT et M. Jeffrey HUERTAS.
Félicitations aux parents.